



URISCA



Union régionale des Ingénieurs et des docteurs en Sciences

Délégation CNISF Côte d'Azur

L'Adriatic – 81 rue de France – 06000 Nice

GSM : (33) 06 50 63 45 10

E-Mail : uris.coteazur@gmail.com

Site : www.cnisf.org (page URISCA / U11)

L'URISCAL

Bulletin d'information

2008 - 3

Article 18 du Règlement Intérieur : L'Association n'est pas responsable des opinions de ses membres, même dans ses publications.

AU SOMMAIRE :

- P.1 et 2 : Le Mot du Président
- P.2 et 3 : Compte-rendu du Comité des Régions (Pau, 16 au 18 octobre) par B. Tramier
- P.3 : J'accuse... (N. Clavelloux)
- P.3 et 4 : Mise en service du LHC (Large Hadron Collider) par J. Michon
- P.5 : Alumnice : L'Association des anciens de l'Université de Nice Sophia-Antipolis par N. Barthe
- P.5 et 6 : Un beau chantier : l'environnement par J. Lebidois
- P.6 : Cremant par H. Carsalade

RAPPEL : COTISATIONS 2008

La fin de l'année est proche, les adhérents n'ayant pas encore acquitté leur cotisation au titre de l'année 2008 seront bien aimable de la régler rapidement ;
Pour les membres individuels, elle s'élève à 57 € pour les actifs, et à 52 € pour les retraités, avec une réduction d'impôt de 66%.
Pour les Groupement d'ingénieurs, elle s'élève à 5 € par membres cotisants. Sans changement sur l'année précédente.

Le Mot du Président



Notre Congrès des Régions s'est déroulé cette année à Pau du 16 au 19 octobre 2008. Son organisation par l'Union des Ingénieurs et des Scientifiques du Bassin de l'Adour, l'UISBA, qui fêtait cette année ses 50 ans d'existence, fût parfaitement réussie aussi bien pour les congressistes que pour les accompagnants.

Ce congrès de Pau a réuni les représentants du bureau du CNISF et ceux des 24 URIS. Le programme mis en place a été l'occasion de réfléchir aux modifications de notre environnement pour mieux les comprendre et donc pour mieux y faire face. Pour ce faire, quatre ateliers se sont déroulés sur les thèmes :

- 1/ Les relations transfrontalières européennes
- 2/ Les relations des URIS avec les écoles et les universités
- 3/ Les relations avec le monde économique, politique et industriel
- 4/ Les communications intra/inter URIS & Comité des Régions

Les rubriques de notre journal ne manqueront pas de revenir plus en détail sur ces différents thèmes.

Pau est une ville d'histoire, de culture, de haute technologie, de formation universitaire et d'écoles d'ingénieurs et de recherche scientifique. L'aéronautique est un des fleurons de la région. A Turboméca, leader mondial des turbines d'hélicoptères, travaillent 2500 personnes. A Messier-Dowty, leader mondial des trains d'atterrissage, on travaille aussi

bien pour Boeing que pour EADS. Quant à Total, ce sont des ingénieurs et scientifiques du monde entier qui y travaillent.

Madame Martine Lignières-Cassou, Députée-Maire, a tenu à souligner « que le Béarn est la première région européenne productrice de maïs mais également la première région mondiale de production de foie gras. Comme quoi les palois savent lier l'utile à l'agréable : ici, Science et Art de vivre sont indissociables ! ».

Henri Carsalade

Compte-rendu du Congrès de Pau

Très bien organisé par l'Union des Ingénieurs du Bassin de l'Adour (UISBA), ce congrès a incontestablement été un succès :

- par le taux de participation, avec deux Uris absentes seulement, et des présidents et délégués qui se connaissent mieux, ce qui crée du dynamisme,
- par la forme adoptée qui a permis de plus donner la parole aux Uris,
- par la richesse des contacts enfin entre les différents participants.

Les principales conclusions que j'en ai retirées sont les suivantes :

1. Au niveau du CNISF, la mise en place d'un Comité d'Orientation Stratégique (COS) est une très bonne initiative, attendue depuis longtemps. Son Président, qui est le Président d'Intermines, paraît avoir la volonté et le dynamisme nécessaires pour le faire fonctionner avec efficacité. Il a malheureusement commencé « à la parisienne », en ne consultant que les membres du Conseil d'Administration, et en oubliant les Uris, pour faire un état des lieux. Il a été vite remis sur les rails et les Uris vont recevoir le questionnaire qu'elles devront retourner sous 10 jours.
2. Au niveau du Comité des Régions (CDR), Guy Delaval a remplacé Jean Pierre Laborie, avec un style différent. Les quatre délégués régionaux ont chacun fait un point sur les activités dans leur région, mais d'une façon très hétérogène. On peut se poser la question de l'utilité de ces délégués. Il faudrait peut-être plutôt favoriser des relations sur des zones plus restreintes comme l'Arc méditerranéen. D'autant que se pose à toutes les Uris, la question de l'étendue de leur territoire et que chacune d'elles n'est vraiment active que sur une petite fraction, autour de la ville principale. La création de délégués départementaux (ou de bassin d'emploi) a été évoquée et mérite d'être regardée. Mais, à ce moment-là, il y aurait trop d'échelons, entre le département, la région, le délégué interdépartemental, le comité des régions et le CNISF. Ce serait lourd et...cher. Il est reconnu que la structure actuelle est trop

pyramidale et qu'il faudrait une structure plus matricielle. Au stade actuel, le CDR a accepté de tenir certaines de ses réunions en région. Enfin Guy Delaval souhaite que les présidents d'Uris soient des actifs (à méditer).

3. Une meilleure communication inter-Uris est souhaitée. Comment ? Un seul site Internet avec des pages régions ? Une plus grande contribution à la newsletter trimestrielle ?
4. Le problème des ressources (financières et humaines) est évidemment ressorti. Le COS l'a d'ailleurs fait émerger comme la principale préoccupation. Le problème des « cotisations multiples » a également été souligné. La plupart des URIS ne peuvent se payer une secrétaire, certaines sont déficitaires. Mais, pour des raisons que je ne m'explique pas, il reste impossible d'avoir une discussion de fond sur ces sujets. Il serait pourtant intéressant d'échanger sur ce thème. Certaines Uris sont hébergées gratuitement par une Université, une Ecole, ou dans des conditions avantageuses par la municipalité, la Chambre de Commerce,... Plusieurs d'entre elles ont des ressources publicitaires pour leurs revues. Un petit nombre seulement a des membres associés. Uris Languedoc-Roussillon recueille la taxe d'apprentissage : 3000€ de Sanofi. Il y a de nombreuses pistes à explorer et l'expérience des uns et des autres serait fort utile. Pourquoi donc cette réticence à aborder le sujet ?
5. Les ateliers ont été intéressants comme toujours par les échanges. Mais il reste à voir comment les recommandations faites seront mises en œuvre. Il faudrait peut-être réfléchir à des sessions avec toutes les Uris pour échanger sur des thèmes précis tels que : métier de l'ingénieur, ressources,... L'expérience montre que lors des restitutions des ateliers on a tendance à refaire l'atelier.
6. Le métier de l'ingénieur reste le thème N°1. Malheureusement il a été impossible de passer notre film ! Malgré cela toutes les Uris souhaitent recevoir un exemplaire car elles sont à la recherche d'outils dans ce domaine. Le CDR cherche un volontaire pour faire le recensement des actions menées par les différentes Uris. Y aurait-il un candidat chez nous ?
7. Le CNISF enverra à chaque Uris, les textes qu'il diffuse auprès des instances nationales (ministères,...), afin que les Uris puissent en faire de même au niveau des régions.
8. Le problème de l'attractivité et des relations avec les groupes régionaux d'associations a été soulevé. Une enquête montre que la priorité des ingénieurs est le réseau et les relations professionnelles. Certains groupes régionaux ont déjà de tels clubs. Ne serions-nous pas plus efficaces au niveau Uris, voire en intégrant les écoles de commerce ? Le bon contact recherché n'est pas obligatoirement un ancien de sa propre école.
9. Le CNISF tient toujours à son action vis à vis des docteurs scientifiques. L'UISBA a fait un très beau travail, mais il est difficilement extrapolable à de grandes universités.
10. Les invités extérieurs pour faire des exposés sont-ils utiles ? Les deux personnes invitées cette fois-ci pour parler l'une du PRES de Bordeaux, l'autre des pôles de compétitivité, n'ont pas été convaincantes, même si les sujets traités pouvaient intéresser l'ensemble des participants : exposés trop longs s'enlisant dans des détails inutiles.
11. L'Uris Nord- Pas- de- Calais, ne s'est pas impliquée lorsque Lille était Capitale européenne de la Culture. Si

nous retenons de le faire, pourquoi ne pas accueillir le Congrès des Régions en 2013, en y associant un colloque sur un thème lié à la culture industrielle ?

12. D'après Pierre Lecoanet (Lorraine), les frais individuels engagés au titre du fonctionnement d'une Uris seraient déductibles fiscalement au même titre que la cotisation. A vérifier.
13. Superbe travail de l'UISBA dans des relations avec la Province d'Aragon, entraînant des contacts entre entreprises, universités, écoles.
14. ISF (Ingénieurs et Scientifiques de France) devrait devenir la nouvelle « marque » du CNISF. La question d'un ordre des ingénieurs est à nouveau soulevée ; elle n'est pas écartée mais ce serait un chantier gigantesque.
15. Les relations avec les médias sont à activer. On ne parle pas assez de nous.
16. Nous pouvons demander des exemplaires gratuits du CD sur l'enquête salaire pour les remettre à certains de nos partenaires : UPE 13, 83, 84, autres)
17. C'était la dernière réunion de Daniel Ameline. Même si nous n'avons pas toujours tous partagé ses points de vue, il est indéniable qu'il a beaucoup apporté au Cnisf et aux Uris. Son action a été unanimement reconnue. Je me suis permis de lui offrir au nom de l'Uris Provence un très beau livre sur le Parc national des Pyrénées. Son successeur était là, il s'agit de François BLIN, un ancien d'Atochem et d'Arkéma que je connais bien et à qui j'ai demandé une aide pour une ouverture sur l'UIC Provence.

Même si on a souvent tendance à plus parler de ce qui va bien que de ce qui va mal, ce fut un excellent congrès avec de bons contacts et des discussions utiles, sans trop de langue de bois. Souhaitons que le prochain à Lille soit de la même veine. Dans l'intervalle il y aura la réunion de Paris, mais celle-ci est nettement moins intéressante (avis partagé par d'autres Uris).

Bernard Tramier

J'accuse....

Noël Clavelloux, président des Ingénieurs et Scientifiques de France, interpelle le monde politique, financier et l'ensemble des relais d'opinion au nom de tous les ingénieurs pour redonner sa vraie place aux sciences et aux techniques qui restent et demeurent les vrais moteurs de l'innovation et donc de la croissance!

Assez de virtuel, revenons aux vraies valeurs !

- ◆ Les entreprises industrielles sont décotées
- ◆ Des milliards d'euros s'envolent en fumée sans prise en compte des risques
- ◆ Les prix des matières premières sont la proie des hedge funds

- ◆ Des financiers sont non punis et s'enrichissent.

Ce n'est pas la société en laquelle nous croyons !

La valeur en Bourse des Sociétés Françaises a été divisée par 2 ou par 3 depuis le début de l'année 2008, et pourtant les investissements de nos Entreprises et leurs moyens de production et de développement de nouveaux produits ou services n'ont pas changé.

Dans la finance - le monde virtuel - les salaires et indemnités des financiers ont atteint des sommes hallucinantes, le milliard d'Euros se gagne ou se perd très rapidement, l'attrait du seul profit efface la prise de conscience des risques courus et le sell's des responsabilités.

Dans l'industrie et les services - le monde réel - les ingénieurs savent que pour avoir un résultat net de 1 milliard d'Euros, il faut au moins réaliser un chiffre d'affaire de 20 milliards d'Euros et faire travailler pendant 1 an environ 100 000 personnes qui créent des biens et des services réels!

« Je demande aux politiques de reformer la finance mondiale et je les invite plus que jamais à s'en tenir aux fondamentaux et à donner toute leur attention aux vraies valeurs ajoutées, comme le font les ingénieurs dans leurs activités quotidiennes de R&D, de conception, de construction de production et de services. »

Noël Clavelloux

Mise en service du LHC**

**** Large Hadron Collider (Grand collisionneur d'hadrons)**

le 10 septembre, le Large Hadron Collider (Grand collisionneur d'hadrons) a été mis en service au Cern à Genève.

Evènement scientifique majeur de 2008, ce super accélérateur de particules pourrait à terme révolutionner la physique fondamentale et notre connaissance de l'infiniment petit et de l'infiniment grand, l'Univers.

En effet son principal objectif est la consolidation ou la remise en cause du « modèle standard », imaginé il y a trente ans, des particules constituant la matière et des forces associées. Le but ultime étant d'essayer d'unifier les forces régissant ces deux mondes.

L'URISCA avait projeté une visite au Cern fin octobre. Elle a malheureusement été annulée. Cela eut été possible avant la mise en route du LHC, mais pour des raisons de sécurité, pendant le fonctionnement, personne ne doit circuler dans le tunnel ou dans les détecteurs. Dans l'accélérateur, des protons sont mis en rotation avec une énergie considérable, entraînant une production de rayons X et une déviation accidentelle de leur trajectoire aurait un effet thermique extrêmement dangereux.

En créant la **collision des protons à très haute énergie**, les chercheurs attendent la production de nouvelles particules, comme le **boson de Higgs**, ou **des particules de supersymétrie**.

Les expériences pourraient aussi conduire à découvrir de **nouvelles dimensions** au delà des trois dimensions familières et du temps. Elles pourraient aussi aider à expliquer la disparition de l'**antimatière** et la nature de la **matière noire** ; toutes choses sur lesquelles le model standard est muet.

Les résultats ne sont pas attendus avant 2010-2012, car la montée en puissance sera très progressive et les trajectoires des protons délicates à contrôler. Il faudra atteindre au moins 40 millions de collisions par seconde pour commencer à observer des choses intéressantes (2). Les particules produites ayant une durée de vie extrêmement courte, on mesurera les effets indirects au moyen de capteurs reliés à un système informatique gigantesque « **la Grille** ». **Le matériel** mis en oeuvre est lui aussi époustouflant et s'accompagne de prouesses technologiques.

Une évaluation des risques a été faite, jusqu'à considérer ceux très improbables, comme la création de particules destructrices, voire de mini-trous noirs, par le choc violent des protons. De tels trous noirs seraient très fugaces et ne pourraient pas englober le Cern et le Jura comme se sont complus à évoquer les pronostiqueurs de catastrophes, allant même jusqu'à prédire la fin du monde. Les physiciens ont fait remarquer que les rayons cosmiques qui nous bombardent en permanence, auraient largement assez d'énergie pour avoir pu le faire depuis longtemps.

Jean Michon

LEXIQUE :

Le modèle standard : Ensemble des règles qui régissent la vie des douze particules élémentaires identifiées à ce jour- dont quatre n'existent pas à l'état naturel et ne sont produites que dans des accélérateurs - associées à quatre forces (voir tableau ci-dessous).

Les hadrons :

Ce sont les neutrons et les protons, particules constituées de quarks.

Collision à très haute énergie :

Dans le LHC on provoque la collision de protons à une très haute énergie - jamais atteinte à ce jour dans un accélérateur (7000 GeV, soit 70 fois plus que dans le LEP, le précédent accélérateur du Cern) et à une vitesse proche de celle de la lumière. Cela conduit à une masse considérable, suivant la formule $E = mc^2$

Boson de Higgs :

L'Écossais Peter Higgs, et deux physiciens Belges, François Englert et Robert Brout proposent en 1964 une théorie pour donner une masse aux particules du « modèle standard ». Ce boson permettrait de faire tenir le model actuel qui a des variabilités inexplicées. Un pouvoir si important que L.Lederman (prix Nobel de Physique en 1988) a été jusqu'à l'appeler la « particule de Dieu » !

Particules dites de supersymétrie :

Théorie « Susy » des années 1970, qui permettrait l'unification de trois forces, la quatrième est la gravitation qui est peu active à cette échelle.

Nouvelles dimensions :

Cette révision de l'Espace-temps simplifierait les calculs pour notamment unifier les forces (1) et voire se passer du boson de Higgs. Le but ultime serait de réussir à unifier les quatre forces - peut-être en consolidant la théorie des cordes. Celle-ci s'écroulerait si la supersymétrie n'était pas confirmée par le LHC.

L'antimatière :

Est apparue en même temps que la matière dans la formation de l'Univers.

La matière noire :

Elle exercerait une force gravitationnelle sur les galaxies. La matière noire et l'énergie sombre composeraient 96 % de l'Univers.

La Grille :

Des dizaines de milliers d'ordinateurs travaillant en réseau et exploitant les résultats des dizaines de millions de capteurs du HLC (quelques 15 millions de Gigaoctets par an).

Le matériel :

Rotation des protons par 9600 aimants, dont 1232 de quinze mètres de long et 1 mètre de diamètre et bobinages parcourus par 11 700 ampères produisent un champ magnétique de 8,3 Teslas (160 000 fois le champ magnétique terrestre). Pour maîtriser l'effet thermique on utilise des fils supraconducteurs à -271 °C (d'une longueur équivalente à 10 fois la distance de la terre au soleil).

Deux petits canaux de seulement cinq centimètres de diamètre guident les protons

Logés dans d'énormes cavernes, quatre détecteurs : « Alice » dédié à la compréhension des soupes de particules semblables à l'état de l'Univers lors du Big Bang ; le LHC-B » s'attache à l'anomalie de la disparition de l'antimatière dans l'Univers, en étudiant l'asymétrie entre particules et antiparticules ; le « CMS » le détecteur le plus lourd (12 500 tonnes) et « Atlas » le plus gros (25 mètres de diamètre) mesurent diverses caractéristiques physiques des particules produites.

L'anneau de 27 Km de circonférence, à 100 mètres sous terre, s'étend principalement en France, et jusque sous le Cern ou sont les locaux des chercheurs (7000), côté Suisse (près du lac Léman).

Construction de 1998 à 2008.

Coût de construction : 4 milliards d'euros, apportés par plus de 20 états.

Facture énergétique : 800 000 MWh par an

Durée de vie estimée du LHC : 15 ans,

Références :

- (1) Selon un principe de dualité entre force et dimension spatiale (proposition de L.Randall et R.Saundrum, 1990)
- (2) Daniel Hus, directeur de l'Institut Hubert Curien de Strasbourg, Département de recherche subatomiques, qui a participé à la construction de CMS et Alice.
- (3)

Bibliographie :

Sciences et Avenir, et Science et Vie, de mai 2008 ;
Journal L'Alsace du 10 septembre 2008

Association des Anciens de l'Université Nice Sophia-Antipolis.

ALUMNICE est l'association des anciens étudiants de l'Université de Nice - Sophia Antipolis. Créée en février 2007, sa mise en place a été initiée par le Président de l'Université, Albert MAROUANI et supervisée par le Service Entreprises et Insertion Professionnelle de l'UNS (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle rendu obligatoire par la loi sur l'autonomie des universités - LRU).

L'objectif de cette association est de dynamiser le réseau relationnel des anciens et de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants actuels, tout en développant un esprit de corps. Sa force provient du réseau considérable sur lequel elle s'appuie, puisque l'Université a fêté ses 40 ans récemment.

Son ambition actuelle est de fédérer les anciens en tenant compte du sentiment d'appartenance aux campus, en s'appuyant sur les associations d'anciens et de doctorants existantes. En particulier ALUMNICE VALROSE pour le campus de la Faculté des Sciences et l'Association des Jeunes Chercheurs (AJC06) pour les Docteurs et doctorants.

C'est de cette initiative qu'est née l'idée de mutualiser les compétences avec l'URISCA et le CNISF. En effet nos objectifs se rejoignent et cette synergie se concrétise par la création d'un annuaire des diplômés scientifiques, pour dynamiser et étendre notre réseau des anciens, celui des anciens de l'Université de Nice - Sophia Antipolis.

Nicolas Barthe**1^{ère} édition du Gala de l'Université de Nice Sophia Antipolis, le 5 mars 2007**

De gauche à droite : Marcel SAUCET, Vice président Etudiant de l'UNS, Benjamin LECCIA Président Fondateur d'ALUMNICE et Albert MAROUANI Président de l'UNS

Nous contacter : valrose@alumnice.com

Site internet : www.alumnice.com

Nous retrouver sur VIADÉO :

www.viadeo.com/connect/alumnice

La protection de l'environnement ainsi que les économies d'énergie ou les énergies renouvelables sont, depuis peu, au premier rang des préoccupations des citoyens et de leurs gouvernants. Ces sujets qui sont inséparables, ont donné naissance à ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui les « développements durables ».

Nous habitons une région, la Côte d'Azur, où ces problèmes sont particulièrement sensibles à plus d'un titre. Son climat et sa géographie lui permettent d'espérer pouvoir profiter au mieux de sources énergétiques non polluantes, d'origine solaire ou géothermique par exemple. D'autre part, le poids de son industrie touristique la met dans l'obligation absolue de préserver son environnement exceptionnel, tandis qu'un bon équilibre économique conduit la région à un développement inéluctable du secteur industriel et des transports. Il y a là une antinomie potentielle qui n'est pas nouvelle et qu'il convient d'adresser au plus vite tant les développements actuels tendent à s'accélérer. Il n'est plus possible d'ignorer que l'augmentation rapide de l'habitat dispersé dans nos départements comme l'implantation d'entreprises de toutes tailles le long de nos côtes ou dans nos vallées sont des sources de pollution qu'il convient de maîtriser au plus vite et au mieux.

Une bonne part des solutions dépend bien évidemment de l'action politique et réglementaire nationale et locale : schémas directeurs, plans d'urbanisme, aménagement du territoire, arbitrage au niveau des aides de l'état, de la région, du département, etc. Mais une fois les lignes directrices posées et les financements mis en place, il reste encore à mettre en œuvre les *diagnostics et solutions techniques* qui permettront d'atteindre *in situ* les objectifs de respect de l'environnement que la communauté internationale se fixe au travers de normes ou de recommandations issues de travaux de groupes d'experts ou de résolutions issues de « sommets » nationaux ou internationaux. En la matière et pour ne citer qu'elles, les normes internationales, reprises par l'Europe puis la France définissent ce que doit être un système de management environnemental convenable.

On passe alors d'une phase politique à une phase purement technique d'analyse et de prescription qu'il n'est pas toujours facile d'assumer pour les entreprises ou les particuliers concernés. C'est à ce stade précisément qu'une Association comme l'URISCA, neutre politiquement et disposant de compétences techniques pluridisciplinaires grâce à ses membres ingénieurs ou scientifiques de haut niveau, peut intervenir comme interface entre obligations légales ou réglementaires, solutions techniques ou organisationnelles parfois complexes d'une part et l'utilisateur final non spécialiste d'autre part. L'Association pourrait dans un premier temps aider à l'identification et la définition des besoins des organisations concernées puis coordonner l'intervention, en amont, de société d'audit puis celle en aval des sociétés en charge de la mise en œuvre des solutions préconisées.

La crédibilité de cette démarche se construira à partir d'une bonne connaissance des normes du domaine, en particulier :

- ISO 14001 ou exigences relative au système de management environnemental
- ISO 14004 ou mise en œuvre du système de management environnemental

- ISO 14015 ou mode de conduite d'une EESO1[1]

Le « socle » ISO 14001 a été rédigé en septembre 1996 et repose sur le principe d'amélioration continue de la performance environnementale par la maîtrise des impacts liés à l'activité de l'entreprise. Elle permet de bien structurer la démarche de mise en place d'un système de management environnemental et d'en assurer la traçabilité et la crédibilité par la certification par des organismes externes habilités. Elle implique l'entreprise dans un engagement de réduction des nuisances, d'amélioration continue et fournit un guide pour son application. Elle introduit aussi des exigences de communication interne et externe, de prévention des situations d'urgence et de capacité à réagir. Il est à noter que cette norme s'applique à un site mais qu'elle ne s'applique pas aux produits.

Les entreprises qui se lancent dans le management environnemental peuvent espérer des gains très divers en termes d'image, en termes de confiance comme outil de dialogue avec ses partenaires, comme outil de maîtrise des coûts en prévenant ou minimisant l'impact des risques liés à l'environnement.

Des aides financières peuvent être mises à la disposition des entreprises pour les diagnostics pollution ou les actions de dépollution au niveau de la région, les crédits d'impôts pour R&D ou pour économies d'énergie – valable y compris pour les particuliers, les aides OSEO qui accompagnent les TPE/PME en matière d'innovation, etc.

Dans ce même esprit collaboratif, l'URISCA pourra également nouer des contacts avec les nombreux acteurs économiques ou les prescripteurs tels que DRIRE, Chambres de Commerce ou syndicats professionnels. L'expérience d'autres URIS comme Dauphiné Savoie ou Rhin-Rhône pourra aussi être profitable.

Ce vaste sujet devrait conduire à la création d'un groupe de travail « environnement et développement durable » au sein de l'URISCA dont une mission importante est de participer au développement économique régional en étant une force de réflexion, de proposition et d'action au près des collectivités ou autorités territoriales, économiques ou scientifiques.

Joël Lebidois

CREMANT

CREMANT : Un nouveau pôle de recherche unique en France sur les antennes a été inauguré le mardi 2 octobre 2008. Il permettra de mettre en commun les moyens humains et les moyens techniques de l'Orange Labs du site de La Turbie et ceux du Laboratoire d'Electronique, Antennes et Télécommunications (LEAT), Unité Mixte de Recherche CNRS-Université de Nice-Sophia Antipolis.

Le Centre de REcherches Mutualises sur les ANTennes (**CREMANT**), permettra donc de mutualiser les moyens humains, mais aussi les outils de calcul et de simulation, et les moyens expérimentaux des deux entités de recherche. Cette nouvelle synergie dans le domaine des antennes entre laboratoire de recherche publique et laboratoire privé permettra de développer des projets de R&D, en particulier sur la modélisation et la simulation électromagnétique, la miniaturisation et l'intégration d'antennes sur puce, les systèmes multi-capteurs/multi-antennes, ou les antennes à base de matériaux artificiels.

Le **CREMANT** se positionne comme le centre de référence en région Provence-Alpes Côte d'Azur (PACA) dans le domaine des antennes. Il permettra de renforcer le domaine des objets communicants au sein du pôle de compétitivité « Solutions Communicantes Sécurisées (SCS) », de répondre aux besoins en antennes pour les pôles « PEGASE », « RISQUES » et « Mer PACA », de consolider la Plateforme « Conception » du Centre Intégré de Microélectronique (CIM PACA) et de développer un pôle scientifique régional de recherches amont duales civiles/militaires qui soit un acteur européen majeur du domaine.

Source : Plaquette CREMANT distribuée lors de l'inauguration du 2 octobre 2008

Henri Carsalade

Responsables des groupes régionaux, faites-nous part des manifestations que vous organisez.